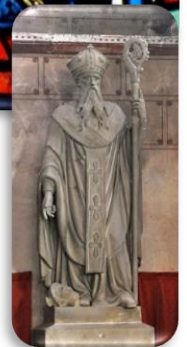
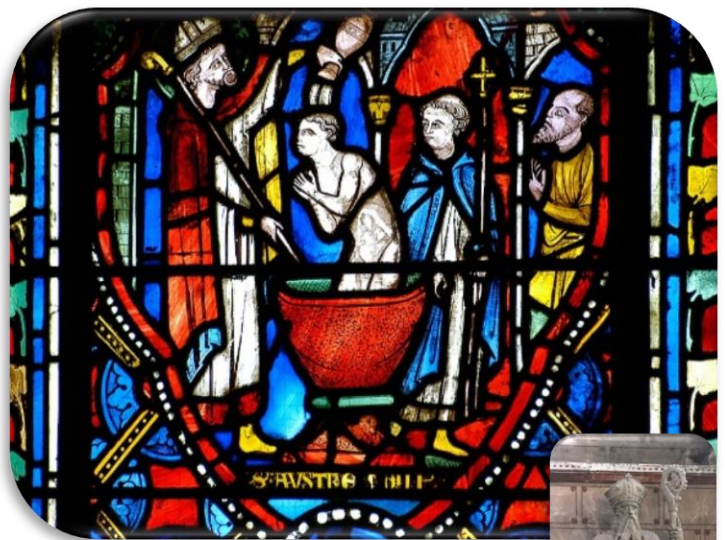


# Pèlerinage à CLERMONT-FERRAND



**Notre-Dame du Port**



**avec Frédérique DEFRADE**

**Jeudi 15 septembre 2022**

# PELERINAGE A CLERMONT-FERRAND

**Jeudi 15 septembre 2022 (1 jour)**

Accompagnement : Frédérique DEFRADE

La ville de Clermont-Ferrand prit sa naissance sous le nom d'Augusto Nemetum, au pied de l'impressionnant Puy de Dôme. Elle naquit sur la butte centrale où l'on trouve aujourd'hui la cathédrale. Elle surplombait l'Avernie gauloise. Ce fut le château fort de Clarus Mons qui donna son nom à l'ensemble de la ville en 848, auquel devait être adjoint celui de Montferrand en 1731 lorsque cette petite cité fusionna avec Clermont, qui devint alors Clermont-Ferrand.

Venez ou revenez découvrir son patrimoine : le quartier médiéval de Montferrand, la célèbre cathédrale Notre-Dame de l'Assomption située au cœur du centre historique, et la basilique Notre-Dame du Port véritable prouesse architecturale édifée au VI<sup>e</sup> siècle à la demande de l'évêque Saint-Avit, et inscrite aujourd'hui au patrimoine mondial de l'Unesco.



**Inscription** : [avant le 5 août 2022](#)

- sur notre site : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>
- auprès de la Direction des Pèlerinages les jours d'ouvertures ci-dessous.

**Organisation** : DIRECTION DES PELERINAGES, 1 rue Hector Berlioz – CS 13061, 42030 SAINT-ETIENNE Cedex 2 / Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h00 / Tel : 04.77.59.30.10 / Courriel : [pelerinages@diocese-saintetienne.fr](mailto:pelerinages@diocese-saintetienne.fr) - Agrément tourisme n°IM042110011

---

## PROGRAMME

Jour 1 : jeudi 15 septembre 2022

**Matin** : Départ du diocèse en car grand tourisme. Plusieurs points de ramassage sont prévus sur l'itinéraire du car : Firminy - Le Chambon Feugerolles - La Ricamarie - Saint-Etienne Evêché - Saint-Etienne la Terrasse – Andrézieux Bouthéon - Montrond les Bains – Feurs – Noirétable

Trajet par route départementale en direction de l'Auvergne avec ses paysages préservés pour une arrivée à Clermont-Ferrand vers 10h00.

**Découverte à pied du quartier médiéval de Montferrand** qui fut une ville indépendante jusqu'au XVIIe siècle. Un **parcours commenté** permettra de découvrir les grandes étapes de l'histoire de Montferrand, village né des comtes d'Auvergne, ainsi que son **église Notre-Dame de Prospérité**.

**Déjeuner au centre diocésain.**

**Après-midi : Visite guidée de la cathédrale gothique Notre Dame de l'Assomption.** Le profond anthracite de sa pierre de lave lui confère sa singularité. Son ensemble de vitraux et de peintures murales est exceptionnel.



Trajet à pied pour rejoindre la **basilique romane Notre-Dame du Port**, au cœur du quartier du Port, et **visite guidée**. Nul cours d'eau à Clermont, mais dès le Moyen-Age, un quartier d'échanges, de commerçants. Le port était le quartier marchand, en latin « portus » signifie l'entrepôt. Notre-Dame-du-Port bâtie au VIe siècle par saint Avit, évêque de Clermont, fut détruite par les Normands au IXe siècle, puis relevée par saint Sigon, successeur d'Avit et à nouveau par Étienne II au Xe siècle. La basilique est entrée au Patrimoine mondial depuis 1998, au titre des " Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France " et fait partie de la liste des biens inscrits à l'UNESCO. **Messe à la basilique.**

Reprise du car vers 17h30 pour trajet retour sur notre diocèse.

Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux.

---

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les conditions générales de participation sont à télécharger sur notre site : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

---

**PRIX par personne : 58 € pour un groupe minimum de 35 personnes**

En dessous de 35 personnes, le prix sera réévalué.

Si le nombre de 20 personnes n'est pas atteint à la date limite d'inscription, la Direction des Pèlerinages sera obligée d'annuler le pèlerinage.

**Ce prix comprend :** le transport en car grand tourisme, le repas de midi, les droits d'entrée sur les sites et offrandes aux intervenants, les assurances « annulation, assistance, rapatriement », les frais généraux.

**Ce prix ne comprend pas :** toutes les dépenses à caractère personnelle, toutes prestations non mentionnées dans ce prix comprend ci-dessus.

Règlements acceptés : chèques, chèques-vacances, virement bancaire, espèces.

## **CONDITIONS D'ANNULATION par le participant**

L'**assurance Annulation** est incluse dans le prix du pèlerinage. Elle prend en charge les frais occasionnés par l'annulation pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...) dès l'inscription et jusqu'au jour du départ.

**En cas d'annulation**, avertir rapidement la Direction des Pèlerinages par téléphone, par mail ou par courrier. Une déclaration écrite doit ensuite être faite par le participant qui annule, sous 8 jours (cachet de la Poste faisant foi), accompagnée des pièces justificatives (attestation médicale ou toute autre pièce justifiant l'annulation que ce soit pour accident, ou cas de force majeure).

Le remboursement sera effectué dès réception du justificatif d'annulation. Frais de dossiers retenus : 15 €

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation. Les frais retenus sont :

Plus de 31 jours avant le départ, minimum 15 € (frais dossiers)

Entre 30 et 20 jours avant le départ, 30% du montant total du voyage

Entre 19 et 7 jours avant le départ, 60 % du montant total du voyage

Entre 6 et 2 jours avant le départ, 80 % du montant total du voyage

Moins de 2 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé ou toute activité non consommée du fait du participant pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement.